

NOTE

SUR UNE

LANCE EN BRONZE

Trouvée à Compiègne

Les objets de l'Age du Bronze découverts au cours de fouilles, de dragages ou de terrassements attirent généralement l'attention des ouvriers par la nature même du métal et surtout par leur bon état de conservation.

Ils sont donc généralement recueillis, soit pour enrichir les musées ou les collections locales, soit pour entrer dans l'officine d'un antiquaire quelconque où ces objets perdent complètement leur valeur scientifique par suite d'indications de provenance généralement fausse et ne sont plus alors d'aucune utilité pour les études préhistoriques régionales (1).

Aussi devons-nous féliciter particulièrement le Service des Ponts et Chaussées d'avoir recueilli, pour l'offrir au Musée

(1) Nous avons eu, l'an dernier, le regret d'examiner, chez un antiquaire de Compiègne, six lances en bronze de dimensions ordinaires et une hache à douille de même métal de l'Age du Bronze IV, probablement trouvées près de Compiègne, mais nous n'avons pu, malgré notre demande, connaître le lieu de leur découverte.

Vivenel, l'arme en bronze que je vous présente aujourd'hui. Qu'il reçoive ici même nos plus sincères remerciements.

Découverte. — Les nombreux objets de l'Age du Bronze trouvés dans le département de l'Oise proviennent de 116 découvertes connues, cachettes de fondeurs, dépôts ou objets isolés (1).

C'est dans cette dernière catégorie qu'il faut ranger l'arme offerte au Musée Vivenel, car elle a été rencontrée fortuitement, le jeudi 20 novembre 1924, par un chef de chantier, dans les terres extraites de la fouille amont, exécutée pour l'établissement d'une partie de la culée sud — rive gauche de l'Oise — du nouveau pont de Compiègne destiné à remplacer celui qui fut détruit le 31 août 1914 par le génie anglais.

Cette découverte a été contrôlée immédiatement par M. Bernard Bohain, ingénieur des Ponts et Chaussées, et c'est à son amabilité que nous devons les principaux renseignements relatifs à cette trouvaille, ainsi que le croquis qui accompagne la présente note (2). Nous lui adressons l'expression de notre plus vive gratitude.

Cette arme en bronze était enfouie près des palplanches en fer vers le côté sud de l'enceinte des fouilles à la cote 26 m. 50,

(1) Dr *Emile Soubeiran*. — Archéologie du département de l'Oise, 3^e fascicule (en préparation). Renseignement communiqué par l'auteur.

(2) Ce croquis a été déposé à la Bibliothèque de Compiègne où il est loisible de le consulter.

dans une couche de sables et de graviers d'une épaisseur moyenne de 1 m. 20, située immédiatement au-dessus de la craie entre les cotes 26 m. et 27 m. 20.

Au-dessus de cette couche existait une autre couche de sable gris très fin à odeur fortement sulfureuse coupée de petites couches de cailloutis calcaire renfermant de nombreux ossements d'animaux en assez bon état de conservation — suidés, équidés, bovidés et petits ruminants — ainsi qu'un grand nombre de débris végétaux — tronçons de branchages et brindilles de bois à l'état spongieux et sans aucune consistance par suite de leur long séjour dans l'eau d'infiltration de la rivière.

Dans la fouille aval de la culée sud, distante de la précédente d'une douzaine de mètres, cette couche de sable gris était surmontée d'un lit de tourbe brune très compacte de 0 m. 20 d'épaisseur environ.

Le niveau actuel de la retenue normale de l'Oise étant à la cote 30 m. 50, il s'ensuit donc que cette découverte a été faite à 4 mètres environ au-dessous du niveau de la rivière dans un terrain *non remanié* depuis sa formation.

Etude descriptive. — L'arme trouvée au pont de Compiègne est une lance en bronze dont la partie supérieure, c'est-à-dire la pointe, a été malheureusement brisée, soit par les coups de pioches des ouvriers, soit lors de l'enfoncement des palplanches en fer destinées à protéger les travaux contre les éboulements et contre les infiltrations. Cette pointe n'a pu être retrouvée, malgré les recherches entrepri-

ses immédiatement sur le lieu de la découverte.

Le tronçon de lance ainsi recueilli mesure 0 m. 323 de longueur; la hauteur de la douille jusqu'à la naissance des ailerons est de 0 m. 03 et son diamètre d'ouverture est de 0 m. 032. Cette arme appartient donc à la catégorie des lances dites à courte douille.

Les ailes, dans leur plus grand développement, ont 0 m. 062 de largeur totale et se rétrécissent progressivement jusqu'au niveau de la partie brisée où la largeur n'est plus que de 0 m. 042. Leurs bords extérieurs paraissent avoir été martelés sur 3 à 4 $\frac{m}{m}$ de largeur depuis la naissance des ailes afin de les rendre plus coupants et plus meurtriers; mais ce martelage, probablement mal exécuté, en a rendu les bords légèrement gauches.

A 0 m. 024 de la base de la douille et près de la naissance des ailerons se voient deux petits trous de 2 $\frac{m}{m}$ de diamètre opposés l'un à l'autre, servant au passage d'une goupille en bois ou en bronze destinée à fixer solidement la lance sur la hampe en bois.

Cette goupille n'est plus visible actuellement.

La hampe fut brisée jadis presque au ras de l'arme et sa partie effilée, qui se trouvait engagée à l'intérieur de la cavité conique de la douille, s'est ainsi admirablement bien conservée, et la texture du bois nous autorise à admettre que cette hampe était en frêne, bois très dur et très

résistant qui était alors communément employé (1).

Mais, par suite de son séjour dans un terrain très humide, ce bois s'est gonflé et a déterminé l'éclatement de la douille. Cinq fissures, dont l'une mesure 0 m. 25 de longueur, se remarquent sur son pourtour, mais ne compromettent pas la conservation de cette arme.

La partie supérieure du tronçon de lance a été brisée lors de sa découverte en plusieurs fragments, mais nous avons pu la reconstituer à l'aide des morceaux recueillis. Il manque seulement deux petits fragments de bronze, ce qui permet ainsi de voir une faible portion de la hampe. On remarque sur celle-ci de petites facettes longitudinales déterminées par la taille du bois réalisée à l'aide d'un couteau en silex ou en bronze.

Cette lance, dont le poids actuel est de 0 k. 450, possède une très belle patine noirâtre qui diffère sensiblement de celle des objets de bronze habituellement recueillis. Cette patine est due à la nature du métal qui présente les signes d'un bon alliage, car le grain, visible aux cassures, est granuleux, sec et brillant. Il aurait été intéressant de connaître sa composition par une analyse chimique.

Observations. — La lance trouvée au pont de Compiègne est remarquable par

(1) *P. Barbier.* — Sur une lance en bronze ayant conservé une partie de son bois d'emmanchement. *Bul. Soc. Préhist. Franç.*, 1920, p. 33.

ses belles proportions et devait avoir approximativement une longueur de 0 m. 55 à 0 m. 60, d'après l'essai de reconstitution que nous avons fait sur le papier.

Sa forme est identique à celle figurée dans le savant ouvrage de John Evans sur l'Age de Bronze, page 340, et elle doit être classée, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans la catégorie des lances à courte douille et à lame très effilée (1).

Ce type de lance n'a été rencontré que très rarement en France, car les plus grands spécimens connus ne dépassent guère 0 m. 25 à 0 m. 30 de longueur (2), comme celle découverte au château des Sablons, à Compiègne, en 1911, qui mesurait 0 m. 278 (3).

Mais il n'en est pas de même en Irlande où un certain nombre de lances de même type ont été recueillies, comme celle de Ditton qui mesure 0 m. 50 (4); il est donc possible que notre lance ait été l'œuvre de métallurgistes irlandais, hypothèse que confirmera peut-être le savant travail en

(1) *John Evans* — L'Age du Bronze. Paris, 1882.

(2) *Déchelette*. — Manuel d'Archéologie pré-historique, celtique et Gallo-romaine, Tome II, p. 221.

(3) *Plessier*. — Cachette de l'Age du Bronze à Compiègne (Oise). Bulletin Soc. Hist. de Compiègne, T. XV, p. 102.

(4) *J. Evans*. — Ouvrage cité, p. 339.

préparation de M. Léon Coutil sur les lances de l'Age de Bronze (1).

On rencontre également, dans la partie orientale du bassin de la Méditerranée, des lances en bronze de même type que celle de Compiègne, issues des fonderies égéennes, mais, à notre connaissance, leur présence n'a jamais été signalée dans l'ancienne Gaule (2).

Bien que le pays d'origine de cette arme soit encore actuellement incertain, il y a lieu de supposer que les découvertes futures permettront de fixer approximativement cette origine, et nous devons être reconnaissants au Service des Ponts et Chaussées d'avoir offert au Musée Vivenel cette lance, datant de la plus belle époque de l'Age du Bronze (environ 1,500 ans avant J. C.), la préservant ainsi de l'oubli et de la destruction.

Il serait à souhaiter qu'il en soit toujours de même en pareille circonstance.

M. HÉMERY.

(1) Une pointe de lance de même type que celle de Compiègne existe au Musée de Rouen; elle a été trouvée dans la Seine, entre Oissel et Freneuse (Seine-Inférieure). Voir L. Coutil. — L'Age du bronze en Normandie. A.F.A.S., Congrès de Rouen 1921, p. 803. — Une autre de même forme, mais plus étroite, provenant des dragages de la Seine, existe dans la Collection Taté, à Paris.

(2) *Déchelette*. — Ouvrage cité, p. 221.